



©iStockphoto.com/Konstantin Sutyagin

FINANCEMENT

Nous vous avons mis en garde concernant des offres de financement de toutes vos transactions automobiles. Le financement à tout prix a un prix et ce prix c'est votre crédibilité. Dans ces offres, le coût réel du financement est rarement compris par la clientèle visée. Bien souvent, les frais de crédit avoisinent 60%.

Il ne faut pas confondre le taux d'intérêt et les frais de crédit. Le premier est l'intérêt sur le capital, le second inclut l'intérêt et tous les autres frais. Ils se définissent comme étant « la somme que le consommateur doit payer en plus du capital net et du versement comptant s'il y a lieu. »

Ainsi, dans certaines transactions de financement, on exige

des frais de dossier, de prélèvement bancaire, pour garantie mécanique, pour l'assurance vie invalidité, pour un système de repérage et arrêt moteur etc... Tous ces montants sont des frais de crédit. Que le financement soit fait de façon conventionnelle ou par le biais d'une location, le coût au client se calcule de la même façon.

En plus d'un processus financier contestable, la plupart de ces types de financement vous font mettre en œuvre une procédure que les consommateurs pourraient attaquer avec succès devant un tribunal. Comme les consommateurs ont fait affaires avec vous, c'est vous qui serez les premiers touchés. ⓐ

EXEMPLE TIRÉ D'UN CONTRAT RÉEL

Location sur 4 ans/208 semaines

		Frais exigés	
Coût du véhicule	10 000 \$	• ouverture de dossier	600 \$
Acompte	1850 \$	• garantie mécanique	1 600 \$
Balance à financer	8 150 \$	• frais de prélèvement bancaire 2 \$ sem.	416 \$
Somme à financer	8150 \$	• système de repérage et arrêt moteur 17 \$ sem.	3 536 \$
		Total à ajouter	5 952 \$

Frais de crédit = Taux d'intérêt annuel indiqué 24 % + 5952 \$ de frais exigés = 61 %

Versements hebdomadaires 103,50 \$ X 208 semaines = 20 700 \$, somme que le consommateur va devoir payer pour une auto pour laquelle il restait à verser 8 150 \$ avec un total de 12 550 \$ de frais de crédit soit un taux de 61 % annuellement.

(Tous les calculs sont faits à l'exclusion des taxes.)